



Etablissement
Public Territorial

Séance ordinaire du Bureau territorial du 1^{er} décembre 2020
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION n°2020-12-01_2104

Convention pluriannuelle de partenariat
tripartite avec Créative Cluster
et Silver innov'

L'an deux mille vingt, le 1^{er} décembre à 10h les membres du Bureau de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre se sont réunis dans les locaux de l'EPT à Orly, sis 11 avenue Henri Farman, en séance mixte présentielle/visioconférence en application de l'article 6 de l'ordonnance n°2020-391 prorogé par la loi prorogeant l'état d'urgence sanitaire n°2020-1379 du 14 novembre 2020. La séance étant ouverte par son Président, Monsieur Michel Leprêtre, sur convocation individuelle en date du 25 novembre 2020 et le quorum étant réduit à un tiers des membres présents.

Nom	Prénom	Fonction	Présent	Représenté par
LEPRÊTRE	Michel	Président	P	
DAUMIN	Stéphanie	1 ^{ère} vice-présidente	P	
VIELHESCAZE	Camille	2 ^{ème} vice-présidente	P	
DELL'AGNOLA	Richard	3 ^{ème} Vice-président	V	
DEFREMONT	Jean-Marc	4 ^{ème} vice-président	P	
BENSARSA	Lamia	5 ^{ème} vice-présidente	P	
BENCHEIKH	Imène	6 ^{ème} vice-président	-	
DECROUY	Clément	7 ^{ème} vice-président	V	
MARCHAND	Romain	8 ^{ème} vice-président	V	
VALA	Cécilia	9 ^{ème} vice-présidente	V	
GONZALES	Elise	10 ^{ème} vice-présidente	-	
GROUSSEAU	Jean-Jacques	11 ^{ème} vice-président	P	
VILAIN	Jean-Marie	12 ^{ème} vice-président	-	
LABROUSSE	Sophie	13 ^{ème} vice-présidente	V	
GRILLON	Eric	14 ^{ème} vice-président	P	
LAURENT	Jean-Luc	15 ^{ème} vice-président	P	
MARCILLAUD	Bruno	16 ^{ème} vice-président	P	
LALLIER	Nathalie	17 ^{ème} vice-présidente	P	
YAVUZ	Métin	18 ^{ème} vice-président	V	
DUFOUR	Jean-Marc	19 ^{ème} vice-président	V	
LAFON	Gilles	20 ^{ème} vice-président	P	
AGGOUNE	Fatah	1 ^{er} Conseiller délégué	P	
GAUDIN	Philippe	2 ^{ème} Conseiller délégué	P	
ID ELOUALI	Ali	3 ^{ème} Conseiller délégué	-	
BELL-LLOCH	Pierre	4 ^{ème} Conseiller délégué	P	

Nombre de Conseillers en exercice composant le Bureau territorial			25
N° de délibérations	Présents	Représentés	Votants
2101 à 2107	21	-	21

Exposé des motifs

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se positionne comme **Silver territoire** ayant impulsé le premier pôle de développement local de la Silver économie, impulsion plus particulièrement portée par la Ville d'Ivry sur Seine. Ce territoire, berceau de la gériatrie moderne avec l'implantation du CHU Charles Foix, longtemps le plus grand centre hospitalo-universitaire gériatrique d'Europe, a permis la création et le développement de trois structures phares du pôle local de développement :

- l'association FuturÂge, qui accompagne notamment les collectivités dans leur prise en considération des questions liées au vieillissement,
- une association destinée à fédérer les acteurs économiques de la longévité, devenue Silver Valley,
- la réalisation d'un équipement public ambitieux pour favoriser l'ancrage local : Silver innov'.

Avec plus 90 acteurs de l'innovation : Universités, écoles d'enseignement supérieur, pôles de compétitivité, clusters, acteurs de l'ESS, grandes entreprises...le Territoire Grand Orly Seine Bièvre se donne comme objectifs de **favoriser les interactions entre ces acteurs et le développement de projets pluripartenariaux** permettant d'asseoir son positionnement de Territoire d'innovation et plus particulièrement dans le champ de ses Domaines d'Actions Stratégiques.

L'accompagnement et le soutien à l'émergence d'innovations ainsi que la création d'entreprises innovantes dans le DAS Santé- Bien-être- Autonomie, constitue un objectif majeur pour le Territoire.

Creative Cluster

L'association à but non lucratif, Creative Cluster, a pour objet **d'encourager la création d'entreprises innovantes à forte compétence technologique et leur implantation à long terme dans les territoires qui les ont vu naître.**

Cette association a un rôle d'animation économique, d'accompagnement à l'innovation (expérimentation de produits) et à vocation à se structurer comme un Living Lab (laboratoire d'innovation ouvert dans la ville réunissant entreprises et territoires). Creative Cluster facilite en particulier la création de tiers-lieux, pour héberger et accompagner des entreprises de la nouvelle économie.

Elle porte aussi **un projet d'incubateur dans le champ de la santé** afin d'accompagner les porteurs de projet vers la création d'entreprise solide, leur business plan, leur structuration, leurs financements...

Créative Cluster avait fait part de ce projet d'incubateur au Territoire Grand Orly Seine bièvre en vu d'être soutenu dans sa mise en œuvre.

Silver innov'

Unique pépinière hôtel d'entreprises dédiée au bien vieillir, **Silver innov' est issue d'une mobilisation de longue date d'acteurs territoriaux pluridisciplinaires autour des questions de l'Allongement de la Vie.** Cette mobilisation a permis d'impulser le premier pôle local de développement dédié aux questions du vieillissement structuré autour de l'hôpital Charles Foix longtemps le plus grand CHU de gériatrie d'Europe et dont Silver innov' est la solution immobilière pour un accompagnement et un ancrage local des entreprises innovantes.

Equipement public, Silver innov' a pour mission d'accompagner et d'accélérer le développement des jeunes entreprises proposant des solutions innovantes dans le domaine de l'allongement de la vie et de l'autonomie.

Silver innov' accompagne individuellement et via des ateliers d'information collectifs les jeunes entreprises innovantes, développe des partenariats pour accélérer et expérimenter leurs solutions, anime la communauté, ...

Lieu de convergence de la Silver économie en ile de France, de grands acteurs de la Silver économie y sont implantés : FutureÂge, Silver Valley, On médio... Elle accueille ou organise de grands **événements** tels que la Bourse Charles Foix, le jury des trophées de la Silver économie, des « afterworks » (pause rencontres) de la silver économie, les thés de l'innovation, des rencontres de l'Innovation et du Médico-Social...

Silver innov' c'est 4000 m² hautement performant offrant : 65 bureaux privatifs, coworking, 5 laboratoires P1, un large show-room de 230 m², 6 salles de réunion, un espace de conférence ...

Silver innov' porte des **valeurs fortes** en matière d'éthique et de retour à la population et a ainsi développé un réseau de partenaires en adéquation à ces valeurs allant de grands acteurs hospitaliers, universitaires, territoriaux, institutionnels, groupes associatifs de gestion d'Ephad, large panel acteurs médico-sociaux, associations, fédérations...

En effet ne peuvent bénéficier de ces services que les entreprises innovantes déjà constituées. Aussi les porteurs de projet ne trouvant pas cette offre de services sur le territoire s'orientent sur les structures d'incubation parisiennes. Le retour en proche couronne après avoir bénéficié de la centralité parisienne est assez difficile malgré un écosystème et des tarifs attractifs.

L'offre de services en matière d'incubation s'avère être le chaînon manquant du pôle local de développement de la silver économie.

Aussi, Silver innov' avait informé le territoire Grand-Orly Seine Bièvre de ce besoin et de son souhait de se doter d'un incubateur afin d'ancrer dès le début les porteurs de projets et leur faire bénéficier de tout cet écosystème.

Compte tenu

- de la convergence des besoins du Territoire Grand Orly Seine Bièvre, de Créative Cluster et de Silver innov',
- de la pluralité des acteurs de l'innovation du territoire et des grands projets institutionnels dans le champ de la SANTÉ VIEILLISSEMENT HANDICAP : clinique de l'autonomie, institut du handicap, Campus des Métiers et des Qualifications dans le champs de la silver économie, ...

Les conditions pour la création d'un dispositif global d'accélération de l'innovation dans le champ de la silver économie : santé, vieillissement, handicap et maladies chroniques sont réunies. Aussi le Territoire Grand Orly Seine Bièvre, Créative Cluster et Silver innov' ont élaboré le dispositif Autonom innov' qui répond aux enjeux territoriaux suivants :

- Emergence d'innovations adaptées aux besoins du secteur Santé-Vieillessement-Handicap
- Création d'entreprises et d'emplois
- Sensibilisation des étudiants aux enjeux du vieillissement
- Valorisation des emplois du grand âge
- Enrichissement des formations/cycles sur l'entrepreneuriat
- Déploiement des innovations en direction de la population
- Réponse aux besoins des acteurs médico sociaux
- Aide à la prise en compte des enjeux environnementaux dès la conception des solutions
- Valorisation des acteurs du Grand-Orly Seine bièvre en tant que « Silver Territoire »

Ce dispositif global d'accompagnement de l'innovation est constitué de 3 phases :

- Un créathon pour concevoir des innovations répondant effectivement aux besoins des seniors, soignants, aidants, acteurs médico-sociaux et autres acteurs agissant pour les seniors.
- Un accélérateur de projets pour accompagner jusqu'à la preuve de concept.
- Un incubateur pour accompagner la création d'entreprise.

Le lieu d'accueil de ce dispositif sera la pépinière Silver innov'.

Autonom innov' est d'ores et déjà soutenu par de nombreux acteurs territoriaux et nationaux : l'Université Paris Est Créteil (UPEC) dans le cadre de son projet de Campus des métiers de la silver économie, l'APHP Charles FOIX, le Géron'd'If, Cap Digital, Médicen, Systematic, Materiaupôle, France Silver Economie, Cancer Campus, FutuAge, les Petits Frères des Pauvres, ...

Ce dispositif d'accélération de l'innovation à une vocation pérenne et pour remplir pleinement ses objectifs, il doit pouvoir se déployer et s'amplifier sur plusieurs années.

Pour définir les modalités de mise en œuvre de ce dispositif d'accélération de l'innovation dans les champs de la santé, du vieillissement, du handicap et des maladies chroniques, une convention de partenariat tripartite et pluriannuelle (du 1^{er} Juillet 2020 au 31 décembre 2022) est proposée entre ces 3 acteurs : l'EPT, Silver innov' et l'association créative cluster.

Le budget global prévisionnel de la première édition d'Autonom innov' s'élève à 320 000 € TTC

Pour cette première édition, Créative cluster a également fait une demande de cofinancement à hauteur de 32 500 € auprès du fonds européens « l'ITI Seine amont ».

Dans le cadre de cette convention, l'EPT soutiendrait cette première édition sur 2020/2021 par un cofinancement à hauteur de 57 500 € dont 25 000 € dans le cadre de la convention ITI actée par délibération du Bureau Territorial en date 29 Septembre 2020 et 32 500 € dans le cadre de la présente convention. Les 32 500 € seront versés sur comme suit : 22 500 € en 2020 et 10 000€ en 2021.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L5211-9 et L5211-10 et L5219-2 et suivants ;

Vu le décret n°2015-1665 du 11 décembre 2015 relatif à la métropole du Grand Paris et fixant le périmètre de l'établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre dont le siège est à Vitry-sur-Seine ;

Vu projet partenarial Autonom innov' destiné à l'accélération de l'innovation dans les champs de la santé, du vieillissement, du handicap et des maladies chroniques

Vu la délibération n° 2020-09-29-1966 du Bureau Territorial du 29 septembre 2020 approuvant la convention de cofinancement du projet Autonom innov' dans le cadre de la candidature ITI Seine amont lauréate de l'Appel à projet INTERRACT'IF 2020 ;

Vu la délibération n°2020-07-15-1867 en date du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoir du conseil territorial au bureau ;

Vu la demande de subvention de l'association Créative Cluster en date du 12 novembre 2020 ;

Vu les statuts de l'association ;

Considérant que cette action s'inscrit pleinement dans les objectifs de l'EPT en matière de développement économique, de création d'emploi et de soutien à l'innovation ;

Entendu le rapport de Monsieur Le Président et sur sa proposition,

Le Bureau territorial délibère et, à l'unanimité,

1. Approuve la convention pluriannuelle tripartite de partenariat entre l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, l'association Créative Cluster et l'EPL Silver innov' jointe à la présente délibération.
2. Autorise le président ou son représentant à signer ladite convention et tout document afférent à ce partenariat.
3. Décide du versement d'une subvention de 32 500 € pour la première édition d'Autonom innov' qui sera versée comme suit : 22 500€ en 2020 et 10 000 € en 2021 à l'association Créative Cluster telle que prévu dans la convention.
4. Dit que la dépense est inscrite au budget territorial de l'exercice 2020.
5. Prends acte de la reconnaissance de l'EPT en tant que membre de droit de l'association Créative Cluster tel que précisé dans la convention.
6. Charge le Président ou toute personne habilitée par lui, d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution des présentes.

Vote : Pour 21



A Vitry-sur Seine, le 3 décembre 2020
Le Président

Michel LEPRETRE

La présente délibération est certifiée exécutoire, étant transmise en préfecture le 7 décembre 2020 ayant été publiée le 7 décembre 2020

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou sa publication.



CONVENTION D'OBJECTIFS PLURIANNUELLE 2020-2022

entre

L'EPT GRAND-ORLY SEINE BIÈVRE

CREATIVE CLUSTER

ET SILVER INNOV'

Pour la mise en œuvre d'un dispositif global d'accélération de l'innovation en

AUTONOMIE : SANTÉ · HANDICAP · MALADIES CHRONIQUES

AUTONOM INNOV'



SANTÉ-HANDICAP-MALADIES CHRONIQUES

Entre

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre, ayant son siège social 2 avenue Youri Gagarine, Vitry-sur Seine, représenté par son Président en exercice, Monsieur Michel LEPRETRE, dûment habilité par la délibération du bureau territorial n° 2020-12-01_2104 du 1^{er} décembre 2020.

et désigné ci-après par « **EPT Grand-Orly Seine Bièvre** »,

D'une part,

L'association CREATIVE CLUSTER, association régie par la loi du 1er juillet 1901 et déclarée en préfecture du Val de Marne sous le n°W943003239 (avis publié au J.O. du 08.09.2012, annonce N°2012 0036 n° de Siret 792 548 067 00018), créée le 8 septembre 2012 ayant son siège social sise 11 rue Carnot - 94270 Le Kremlin-Bicêtre, représentée par Monsieur Yann Gozlan, dûment habilité à l'effet des présentes.

Et désignée ci-après « **Créative Cluster** ».

Et

L'Etablissement Public Local de Gestion de la plateforme Charles Foix,
Dont le siège social est situé à Ivry-sur-Seine au 54 rue Molière,
Numéro de SIRET 200 049 021 00013,
Représenté par sa Présidente, Mme Marie PIERON, dûment habilitée à cet effet par une délibération en date du 9 mars 2016 accordant délégation du Conseil d'Administration à la Présidente,

Et désigné ci-après « **Silver innov'** »

D'autre part,

Et collectivement désignées « **les parties** »

Il est convenu ce qui suit :

PRÉAMBULE

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre

créé au 1er janvier 2016 dans le cadre de la mise en place de la métropole du Grand Paris, est un établissement public territorial situé au sud de la Métropole, sur les départements de l'Essonne et du Val de Marne.

Avec 123 km², 24 communes et 686 000 habitants, ce territoire est le plus grand de la métropole par sa superficie et son nombre de communes, le deuxième après Paris en nombre d'habitants.

Ce nouvel établissement public exerce de plein droit, entre autres, les compétences suivantes : Développement économique / Politique de la ville / Eau et assainissement / Gestion des déchets ménagers et assimilés / Elaboration d'un plan local d'urbanisme / Elaboration d'un plan climat-air-énergie / ...

Premier territoire et deuxième pôle économique de la MGP après Paris, l'EPT Grand Orly Seine Bièvre est un territoire à forts enjeux métropolitains, bénéficiant d'un tissu économique diversifié et équilibré (tertiaire, activités productives, R&D et innovation).

L'innovation et les révolutions technologiques en cours constituent, avec l'enseignement supérieur et la recherche, l'un des moteurs essentiels du développement économique, permettant, avec d'autres facteurs, de maintenir et développer un appareil productif sur le territoire.

L'innovation et la recherche contribuent à répondre aux enjeux économiques et sociétaux d'aujourd'hui, en particulier en matière de développement durable, de transition énergétique, de préservation de l'environnement et de bien-être de la population : des enjeux sociétaux majeurs mobilisant sur l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre la société civile.

En continuité des actions qui ont été portées sur son territoire par les Villes et les anciennes Communautés d'agglomération, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre apporte un soutien au développement de l'innovation.

Quatre« Domaines d'Activités Stratégiques » (DAS) porteurs d'activités économiques et d'emplois ont été identifiés comme filières stratégique en matière d'innovation : le numérique et industries connexes) - la Santé /Bien-être / Autonomie - la Ville de demain / ville durable – Agroalimentaire/ nutrition.

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre se positionne comme **Silver territoire** ayant impulsé le premier pôle de développement local de la Silver économie, impulsion plus particulièrement portée par la Ville d'Ivry sur Seine. Ce territoire, berceau de la gériatrie moderne avec l'implantation du CHU Charles Foix, longtemps le plus grand centre hospitalo-universitaire gériatrique d'Europe, a permis la création et le développement de trois structures phares du pôle local de développement :

- l'association FuturÂge, qui accompagne notamment les collectivités dans leur prise en considération des questions liées au vieillissement
- une association destinée à fédérer les acteurs économiques de la longévité, devenue Silver Valley
- la réalisation d'un équipement public ambitieux pour favoriser l'ancrage local : Silver innov'

Avec plus 90 acteurs de l'innovation implantés : Universités, écoles d'enseignement supérieur, pôles de compétitivité, clusters, acteurs de l'économie sociales et solidaires, grandes entreprises...le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre se donne comme objectifs **de favoriser les interactions entre ces acteurs et le développement de projets pluripartenariaux** permettant d'asseoir son positionnement de Territoire d'innovation et plus particulièrement dans le champ de ses Domaines d'Actions Stratégiques.

L'accompagnement et le soutien à l'émergence d'innovations ainsi que la création d'entreprises innovantes dans le DAS Santé- Bien Être - Autonomie, constitue un objectif majeur pour le Territoire.

Créative Cluster

L'association à but non lucratif, Creative Cluster, a pour objet **d'encourager la création d'entreprises innovantes à forte compétence technologique et leur implantation à long terme dans les territoires qui les ont vu naître.**

Creative Cluster joue un rôle d'interface entre Creative Valley et les collectivités territoriales. Cette association a un rôle d'animation économique, d'accompagnement à l'innovation (expérimentation de produits) et à vocation à se structurer comme un Living Lab (laboratoire d'innovation ouvert dans la ville réunissant entreprises et territoires). Creative Cluster facilite en particulier la création de tiers-lieux, pour héberger et accompagner des entreprises de la nouvelle économie.

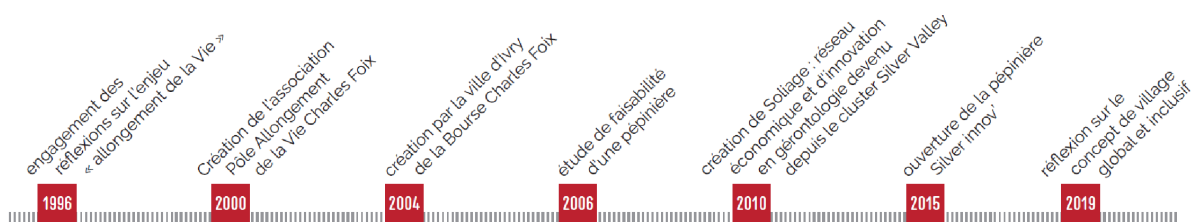
Elle porte aussi le **projet d'accompagner la mise à l'échelle de son travail d'incubation de projets santé initié en 2015 avec son partenaire Cancer Campus** en s'appuyant sur l'expertise de Creative Valley et ses nombreux programmes afin d'accompagner les porteurs de projet vers la création d'entreprise solide, leur business plan, leur structuration, leurs financements...

Dans cette dynamique Créative Cluster avait fait part de ce projet d'incubateur au Territoire Grand-Orly Seine Bièvre en vue d'être soutenu dans sa mise en œuvre.

Silver innov'

Unique pépinière hôtel d'entreprises dédiée au bien vieillir, **Silver innov' est issue d'une mobilisation de longue date d'acteurs territoriaux pluridisciplinaires autour des questions de l'Allongement de la Vie.** Ainsi acteurs scientifiques, institutionnels, associatifs et collectivités locales ont dès les années 90 impulsé une réflexion afin de proposer une réponse innovante et favoriser la recherche, l'innovation, la création d'activités et d'emplois dans les gérontechnologies, mais aussi faire bénéficier ces avancées à la population locale.

Est ainsi né le premier pôle local de développement dédié aux questions du vieillissement structuré autour de l'hôpital Charles Foix, longtemps le plus grand CHU de gériatrie d'Europe et dont Silver innov' est la solution immobilière pour un accompagnement et un ancrage local des entreprises innovantes.



Equipement public, Silver innov' a pour mission d'accompagner et d'accélérer le développement des jeunes entreprises proposant des solutions innovantes dans le domaine de l'allongement de la vie et de l'autonomie.

Silver innov' accompagne individuellement et via des ateliers d'information collectifs, développe des partenariats pour accélérer et expérimenter les solutions des startups, anime la communauté, ...

Lieu de convergence de la Silver économie en Île-de France, de grands acteurs de la Silver économie y sont implantés : FutureÂge, Silver Valley, On médio... Elle accueille de grands **événements** tels que la Bourse Charles Foix, le jury des trophées de la Silver économie, des afterworks de la silver économie, les thés de l'innovation, ...

Silver innov' c'est 4000 m² hautement performant offrant : 65 bureaux privatifs, coworking, 5 laboratoires P1, un large showroom de 230 m², 6 salles de réunion, un espace de conférence ...

Silver innov' porte des **valeurs fortes** en matière d'éthique et de retour à la population et a ainsi développé un réseau de partenaires en adéquation à ces valeurs allant de grands acteurs hospitaliers, universitaires, territoriaux, institutionnels, groupes associatifs de gestion d'Ehpad , large panel acteurs médico-sociaux, associations, fédérations...

Silver innov' **organise ou co organise de nombreux événements** dont les premières rencontres de l'Innovation et du Médico-Social pour le mieux vieillir destinées à faire rencontrer ces deux mondes et mieux identifier leurs besoins.

Néanmoins, ne peuvent bénéficier de ces services que les entreprises innovantes déjà constituées. Aussi les porteurs de projet ne trouvant pas cette offre de services sur le territoire s'orientent sur les structures d'incubation parisiennes. Le retour en proche couronne après avoir bénéficié de la centralité parisienne est assez difficile malgré un écosystème et des tarifs attractifs.

L'offre de services en matière d'incubation s'avère être le chaînon manquant du pôle local de développement de la silver économie

Aussi, Silver innov' avait informé le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre de ce besoin et de son souhait de se doter d'un incubateur afin d'ancrer dès le début les porteurs de projets et leur faire bénéficier de tout cet écosystème.

Le projet

Compte tenu :

- de la convergence des besoins du Territoire Grand Orly Seine Bièvre, de Créative Cluster et de Silver innov',
- de la pluralité des acteurs de l'innovation du territoire et des grands projets institutionnels dans le champ de l'AUTONOMIE : SANTE · HANDICAP · MALADIES CHRONIQUES (clinique de l'autonomie, institut du handicap, Campus des Métiers et des Qualifications dans les champs de la silver économie,) ...

Les conditions pour la création d'un dispositif global d'accélération de l'innovation dans le champ de la silver économie : santé, handicap et maladies chroniques sont réunies.

Créative Cluster et Silver innov' ont élaboré le dispositif Autonom innov' qui répond aux enjeux territoriaux suivants :

- Emergence d'innovations adaptées aux besoins du secteur Autonomie : Santé · Handicap · Maladies Chroniques
- Création d'entreprises et d'emplois
- Sensibilisation des étudiants aux enjeux du vieillissement
- Valorisation des emplois du grand âge
- Enrichissement des formations/cycles sur l'entrepreneuriat
- Déploiement des innovations en direction de la population
- Réponse aux besoins des acteurs médico sociaux
- Aide à la prise en compte des enjeux environnementaux dès la conception des solutions
- Valorisation des acteurs du T12 « Silver Territoire »

Ce dispositif global d'accompagnement de l'innovation est constitué de 3 phases :

- **Un créathon** pour concevoir des innovations répondant effectivement aux besoins des seniors, soignants, aidants, acteurs médico-sociaux et autres acteurs agissant pour les seniors.
- **Un accélérateur de projets (en phase de démarrage)** pour accompagner jusqu'à la preuve de concept (création de projets).
- **Un incubateur** pour accompagner la création d'entreprise.



CECI EXPOSE, IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet de définir :

- les conditions, les montants, les moyens, les modalités de collaboration ainsi que les conditions d'utilisation des soutiens des parties dans le cadre de la mise en œuvre d'Autonom innov', dispositif global d'accélération de l'innovation en Autonomie : santé, handicap, maladies chroniques.
- les modalités de contrôle de son emploi, conformément aux dispositions de la loi du 12 avril 2000 et à celles du décret d'application n°2001-495 du 6 juin 2001. Elle fixe également les engagements réciproques de chacun, afin de servir les objectifs partagés définis en préambule.

Les Parties s'engagent à mettre en œuvre à cette fin, tous les moyens nécessaires à leur bonne exécution.

Dans le cadre de ce dispositif global d'accompagnement de l'innovation est mise en œuvre 3 phases :

- Un créathon principalement destiné aux étudiants du territoire précédé d'une phase de sensibilisation aux enjeux du vieillissement avec une orientation spécifique en fonction des thèmes retenus.
- Un accélérateur de projets sur 6 mois pour accompagner jusqu'à la preuve de concept.
- Un incubateur pour accompagner la création d'entreprise.

Un descriptif précis est réalisé en annexe 2.

Le financement de ce dispositif sera ouvert à des sponsors/ partenaires financiers publics ou privés pour couvrir les dépenses présentées en annexe 3 et réévaluées pour chaque exercice.

ARTICLE 2 : Durée de la Convention

La présente convention est conclue pour la période du 1^{er} Juillet 2020 au 31 décembre 2022.

Cette durée est rendue nécessaire pour permettre à ce dispositif de prendre sa pleine envergure et générer une belle notoriété permettant d'attirer des sponsors/ partenaires financiers publics ou privés.

Dans l'hypothèse où, pour quelque cause ou motif que ce soit, le Projet n'aurait pu aboutir à cette date, la présente Convention pourra, d'un commun accord entre les Parties, être prorogée par voie d'avenant, dans les conditions ci-après définies à l'article 12.2.

ARTICLE 3: Gouvernance collégiale du dispositif Autonom innov'

Autonom innov' est conçu et porté par Creative Valley et Silver Innov.

Pour optimiser le fonctionnement du dispositif Autonom innov', une gouvernance est mise en place qui prévoit la désignation d'un pilote technique du projet et un comité technique régulier en fonction des nécessités opérationnelles du projet. Ce comité technique est doublé d'un comité de pilotage à minima trimestriel tel que préciser en annexe 1.

ARTICLE 4 : désignation du pilote :

Créative cluster est le pilote technique du dispositif Autonom innov' : Il assure la responsabilité financière, la coordination administrative, et opérationnelle et, présente, au nom des partenaires, les demandes de subventions ou de sponsoring pour la réalisation de chaque édition du dispositif.

ARTICLE 5 : conditions d'ouverture du partenariat

Au-delà des partenaires fondateurs signataires de la présente convention, une recherche de partenaires financiers sera effectuée pour la mise en œuvre d'Autonom innov' notamment pour la deuxième édition.

Les partenaires financiers pourront être publics ou privés.

Les parties travaillent conjointement à la recherche des partenaires financiers du programme qui sera pilotée par Creative Cluster et fourniront la liste de leurs partenaires réguliers.

Une covalidation du choix des partenaires financiers et de leurs modalités de contribution sera ainsi effectuée en amont par Silver Innov et Creative Cluster. Un droit de veto motivé est accordé à chacune de ces parties. Les parties conviennent que la réussite économique du dispositif est la meilleure des garanties de sa pérennité.

Des ajustements du programme pourront être envisagés tout en garantissant l'adéquation avec les objectifs initiaux d'Autonom innov'.

Des entreprises partenaires pressentis pourront être des acteurs de la filière santé, handicap et Silver Economie (pour exemple institutions publiques, structures de financement, banques et assurances et acteurs industriels de la filière (laboratoires du dispositif médicaux et pharmaceutiques).

ARTICLE 6 : engagement de Créative Cluster

6.1 : Pour optimiser le fonctionnement du dispositif Autonom innov', Créative Cluster assume le portage financier et administratif du dispositif et bénéficiera des subventions et participations financières mobilisées pour ce dispositif.

6.2 Créative Cluster s'engage à rechercher activement des partenaires financiers en accord avec les conditions de l'article 5.

6.3 Créative Cluster s'engage à présenter un budget prévisionnel sincère pour chaque édition et à fournir tout document (bilan financier et rapport d'activité de l'édition concernée) dans les 2 mois suivant la fin de chaque édition du dispositif Autonom innov'.

6.4 Créative Cluster s'engage à réaliser une communication et une promotion mettant toujours en avant les trois parties cocontractantes porteuses du dispositif Autonom innov'

6.5 Créative Cluster, en tant que pilote technique, s'engage à assumer la responsabilité des relations entretenues avec tout fournisseur, partenaire financier ou tout autre tiers intervenant dans ce cadre.

ARTICLE 7: Engagements du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre

7.1 Afin de soutenir le dispositif Autonom innov', le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre s'engage à attribuer pour la première édition d'Autonom innov' une subvention de 32 500 €. Cette somme sera versée par mandat administratif à l'ordre de Créative Cluster comme suit : 22 500 € en 2020 et 10 000€ en 2021. Cette subvention s'ajoute à celle prévue dans le cadre de la convention spécifique « ITI » Seine Amont d'un montant de 25 000€.

Concernant la deuxième édition, le montant sera défini au vu de l'évaluation de la première édition et du programme et du montage financier de la deuxième édition.

7.2 le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre s'engage à faciliter la mobilisation de financements publics et privés par son soutien à l'identification d'Appels à projets, dispositifs d'aides, ... qui pourraient être mobilisés aux vues des objectifs d'Autonom innov', et à aider au montage des dossiers de demande de financement.

7.3 le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre s'engage à valoriser le dispositif Autonom innov' sur ses différents supports de communication internes et externes.

7.4 le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre s'engage faciliter la recherche de partenaires (experts, financeurs, ...) et des bénéficiaires du dispositif (écoles d'enseignement supérieur, porteurs de projets, startups) par des actions directes de promotion ou indirectes (communication des coordonnées des acteurs mobilisables du territoire, ...)

7.5 le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre s'engage à réaliser une communication et une promotion mettant toujours en avant les trois parties cocontractantes porteuses du dispositif Autonom innov'

ARTICLE 8 : Engagement de Silver innov'

8.1 Afin de soutenir le dispositif Autonom innov', Silver innov' s'engage à rechercher des partenaires de l'écosystème du bien vieillir et du handicap.

8.2 Silver innov' s'engage à mettre à disposition par convention les locaux nécessaires au bon déroulement du dispositif Autonom innov', de la phase du créathon à la phase d'incubation. Les conditions financières seront précisées pour chaque édition et validées en comité de pilotage.

8.3 Silver innov' s'engage à faciliter la mobilisation de financements publics et privés par son soutien à l'identification d'Appels à projets, dispositifs d'aides, ... qui pourraient être mobilisés aux vues des objectifs d'Autonom innov', et à aider au montage des dossiers de demande de financement.

8.4 Silver innov' s'engage à valoriser le dispositif Autonom innov' sur ses différents supports de communication internes et externes.

8.5 Silver innov' s'engage faciliter s'engage faciliter la recherche de partenaires (experts, financeurs, ...) et des bénéficiaires du dispositif (écoles d'enseignement supérieur, porteurs de projets, startups) par des actions directes de promotion ou indirectes (communication des coordonnées des acteurs mobilisables du territoire, ...)

8.6 Silver innov' s'engage à réaliser une communication et une promotion mettant toujours en avant les trois parties cocontractantes porteuses du dispositif Autonom innov'.

ARTICLE 9 : Régime d'aides d'Etat :

Pour la première édition, Créative cluster a déposé une demande de cofinancement à hauteur de 32 500 € auprès du fonds européens « ITI Seine amont ».

Le régime d'aides d'Etat applicable dans le cadre de la présente convention sera le même que celui que le Conseil Régional d'Ile de France définira dans le cadre de la convention de financement européens « ITI Seine Amont ».

A défaut de non-éligibilité de ce projet au fonds européens « ITI Seine Amont », la règle applicable sera celle du régime des DE MINIMIS transparents pour les structures accompagnées concernées.

ARTICLE 10 : Evaluation du partenariat

Au terme de chaque édition d'Autonom innov', Créative cluster coordonnera et rédigera avec Silver Innov un rapport synthétisant le bilan du dispositif permettant de juger de sa pertinence, son efficacité (en terme d'émergence d'innovation, d'accompagnement, de création d'entreprises,...) mais aussi d'apprécier ses conditions de mise en œuvre et de fonctionnement afin de proposer des pistes d'amélioration.

ARTICLE 11 : Confidentialité et propriété intellectuelle

Hormis dans le cadre des actions de communication réalisées pour le dispositif, les Parties s'engagent à conserver confidentielles, tant pendant l'exécution de la Convention qu'après la fin de celle-ci, les informations confidentielles de toute nature auxquelles elles pourraient avoir accès dans le cadre de l'exécution des présentes.

Les trois parties partagent la propriété intellectuelle du dispositif. La marque et le logo sont cédés au territoire qui à ce titre effectuera les démarches nécessaires auprès de l'INPI.

Dans le cadre de la présente convention Creative Cluster et Silver innov' sont autorisés à utiliser le logo et la marque.

Les trois parties partagent la propriété intellectuelle du site et du nom de domaine « Autonom innov' ». Les noms de domaine seront transférés à Silver innov' d'ici fin 2021.

ARTICLE 12 : Résiliation - Révision

12.1 En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit, après un délai de médiation de 2 mois, par les autres parties, sans préjudice de tous autres droits qu'elle pourrait faire valoir, à l'expiration d'un délai de un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Elle ne donne lieu à aucune indemnité de quelque nature que ce soit.

La présente convention sera, en outre, résiliée automatiquement et de plein droit dans l'hypothèse où, notamment par suite d'une modification législative ou réglementaire la concernant ou ses activités, l'une ou l'autre des Parties de trouverait dans l'impossibilité de poursuivre la présente Convention.

12.2 La présente Convention pourra être révisée à tout moment, à la demande de l'une des Parties.

Toute révision de la présente Convention devra donner lieu à un avenant signé par chacune des Parties.

ARTICLE 13 : Membre de droit

Par la présente convention, l'Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre devient membre de droit de l'Association Créative Cluster.

ARTICLE 14 : Litiges

En cas de contestations, litiges ou autres différends sur l'interprétation ou l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de parvenir à un règlement à l'amiable par voie de conciliation dans le délai de deux mois.

Si néanmoins le désaccord persiste, le litige sera porté devant le Tribunal administratif de Melun.

Fait en quatre exemplaires originaux.

A Ivry sur Seine, le

Michel LEPRETRE

Président de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre

Yann GOZLAN

Président de Créative Cluster

Marie PIERON

Présidente de Silver Innov'

Annexe 1

Composition des comités :

Comité technique

Représentant de creative Cluster : Kristina Rozhkova

Représentant de GOSB : Gilles Bailleux

Représentant de Silver innov' : Annouk Serreau

Comité pilotage

Représentant de Creative Cluster : Kristina Rozhkova, Yann Gozlan

Représentant de GOSB : Gilles Bailleux, Pascal Girod

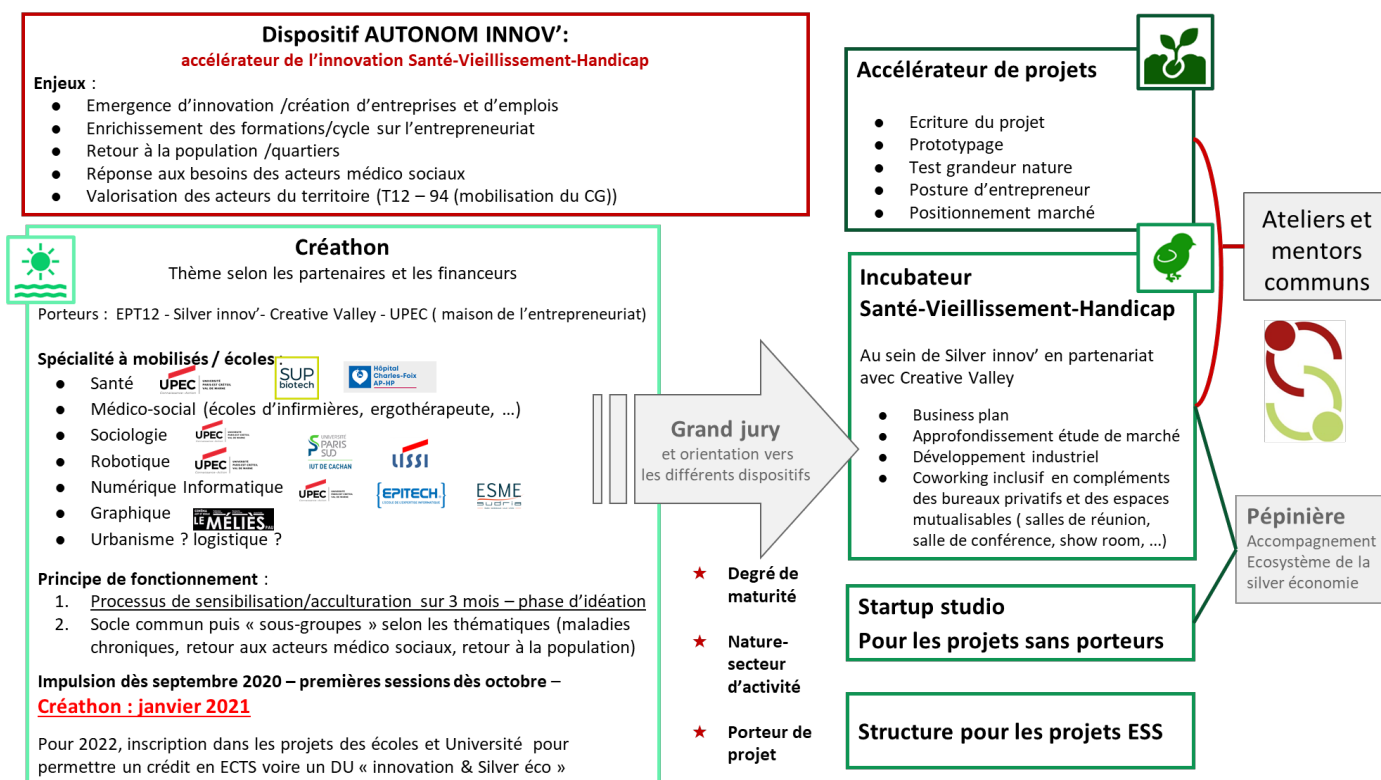
Représentant de Silver innov' : Annouk Serreau, Isabelle Marchand

Membre invité : Serge Kinkingnéhun

Chaque partie pourra proposer des invités

Annexe 2

Descriptif détaillé de l'accélérateur Autonom innov'



Destiné aux étudiants d'établissements d'enseignement supérieur ainsi qu'aux académiques du Territoire Grand Orly Seine Bièvre, le créathon se déroulera sur **deux WE de janvier 2021** avec une dizaine d'équipes inter-écoles pour imaginer des solutions et des produits innovants destinés aux seniors, soignants, aidants, acteurs médico-sociaux et tout autre acteur interagissant avec les seniors.

Tous les étudiants intéressés participeront à une phase de deux mois de sensibilisation et d'acculturation au vieillissement et à ses enjeux via des vidéos réalisées par des experts
Autonomie : Santé · Handicap · Maladies Chroniques

Le créathon est ouvert à tous, que vous soyez issu de formation en santé, médico-social, sociologie, robotique, informatique, design, urbanisme, business...

Destiné aux apprenants du Campus et aux étudiants de tous horizons de l'UPEC et d'écoles d'enseignement supérieurs du territoire, le créathon est précédé d'une phase de plusieurs mois de sensibilisation et d'acculturation au vieillissement et à ses enjeux. Cette phase d'acculturation constituera un moyen efficace de valorisation des métiers du grand âge et de changement de regard sur la fragilité.

Les journées de **créathon** auront comme enjeux de faire rencontrer des experts de la silver économie et de la création d'entreprise afin de challenger les idées/projets. Certain(e)s de ces idées/projets seront sélectionné(e)s pour intégrer de la deuxième phase du dispositif AUTONOM INNOV' : l'**accélération** destinée à accompagner les porteurs vers une première preuve de concept. La troisième phase est l'**incubation** avec comme objectif la création d'entreprise.

Le créathon en pratique :

Organisation sur deux weekends avec un Matching Day la première journée

Ce Matching Day permettra la rencontre des étudiants et académiques qui souhaitent participer au Créathon, ainsi que les partenaires du programme afin de constituer des équipes qui travailleront sur un projet par la suite.

Chacun se présente en 3 minutes maximum en indiquant son background, sa/ses spécialité(s) et, s'il le souhaite, une idée de projet qu'il compte porter en indiquant les compétences dont il a besoin pour compléter une équipe.

Dans un second temps, les participants peuvent discuter entre eux autour d'un café afin de brainstormer de manière informelle et que les équipes se constituent.

Les journées suivantes sont dédiées à la réflexion des équipes sur le projet et la possibilité d'échanger pendant des rounds d'une heure avec un expert qui puisse orienter les porteurs de projets. Les experts seront issus du secteur de la santé, de la Silver économie, de l'innovation, de la création d'entreprise, du financement, du design,

L'objectif de l'accélérateur est d'accompagner les meilleurs projets du Créathon afin de les structurer, de créer une preuve de concept et de la tester en « grandeur nature » sur le territoire du Grand Orly Seine Bièvre.

Des porteurs de projets issus du territoire et des startups pourront bénéficier de cet accélérateur.

Il se déroule sur une durée de 6 mois en 3 phases :

1. Deux mois d'**idéation** qui permettent de formaliser le concept

Cette période permet notamment de suivre des formations sur le thème du programme, mais aussi sur la création et le pilotage de startups.

2. Deux mois de **prototypage** et de test

Cette période va permettre à l'équipe du projet de développer un prototype du projet.

3. Deux mois de **test grandeur nature**

Le prototype de service ou de produit pourra être testé avec les partenaires du territoire afin d'obtenir un retour sur l'usage et l'intérêt par les professionnels du secteur et/ou les usagers.

4. Le **démo day**

A la fin du programme d'accélération, aura lieu un Demo day où les projets seront présentés aux partenaires du programme, à des investisseurs ainsi qu'à des journalistes.

Durant toute la période de l'accélération, les équipes seront accompagnées par des experts métiers et académiques partenaires du programme d'accélération. Un mentor sera également dédié à l'équipe afin de la suivre, de la conseiller, de la challenger et de lui ouvrir des perspectives.

Les équipes seront accueillies au sein du coworking inclusif de Silver innov'.



INCUBATEUR

AUTONOMIE : SANTÉ · HANDICAP · MALADIES CHRONIQUES

La période d'incubation a pour vocation d'offrir le meilleur environnement possible aux porteurs de projets du secteur de la Silver Economie. Il s'agit d'un ensemble d'outils, contenus, animations proposées aux entrepreneurs, porteurs de projets innovants centrés sur les problématiques de l'autonomie pour les guider dans les différentes étapes de leur développement et leur apporter les éléments de support nécessaires à leur succès.

L'incubateur s'appuie notamment sur l'expertise de Creative Valley et ses nombreux programmes afin d'accompagner les porteurs de projet vers la création d'entreprise solide, leur business plan, leur structuration, leurs financements, etc. mais aussi de l'expertise de Silver innov' qui accompagne depuis plus de 5 ans les jeunes entreprises innovantes dans le champ de la silver économie, de sa capacité à mobiliser un réseau d'experts métiers et un écosystème local très riche.

Un programme intensif d'incubation de 6 mois minimum

Basé sur le programme SDK développé par Créative Vallée, l'accompagnement mixte des séances de travail entre les CEOs, in-situ, du mentorat et des sessions avec des experts de l'écosystème en fonction du besoin des startups.

Chaque porteur de projet est accompagné individuellement par des mentors dédiés et aura accès à un panel d'ateliers d'accompagnement, d'accès à de l'expertise et des actions de networking.

- Business Plan
- Stratégies de Financement
- Branding, UX
- Sales Pitch
- Juridique
- Marketing
- RH
- écosystème silver économie

Un programme pragmatique et axé sur le partage d'expérience et fortement connecté aux acteurs et outils de l'écosystème Grand Orly Seine Bièvre

Pendant toute la période d'accompagnement, les startups bénéficieront d'un accueil dans les locaux de Silver innov' à Ivry.

Annexe 3 :

Données financières

Etapes	Tâches	Poste	UO	Coût unitaire, HT	Qté	Total coût, HT
Formalisation du créathon	Salaires Kristina : Sourcing des porteurs de projets et d'étudiants dans les écoles, universités	Salaires	JH	214,60 €	30	6438,00 €
Formalisation du créathon	Communication : Newsletter avec l'annonce aux porteurs de projets (Creative Valley)	Com / Crea	Forfait	1200,00 €	1	1200,00 €
Formalisation du créathon	Déplacements RDVs partenaires : sensibilisation au projet	Transport	Forfait	100,00 €	10	1000,00 €
Formalisation du créathon	Conception visuelle et wording de l'appel à projets (redaction de contenu, édition d'une présentation pptx) (Creative Valley)	Com / Crea	Forfait	6000,00 €	1	6000,00 €
Sous-total Etape 1 - Formalisation du créathon						14638,00 €
Créathon / Appel à candidature	Formation des porteurs de projet (Creative Valley)	Formation	Forfait	1500,00 €	1	1500,00 €
Créathon / Appel à candidature	Location espace matching day - Silver Innov'	Location	Forfait	500,00 €	1	500,00 €
Créathon / Appel à candidature	Location espace Pitch final - Silver Innov'	Location	Forfait	500,00 €	1	500,00 €
Créathon / Appel à candidature	Location espace Créathon - 75m2- Silver Innov'	Location	Forfait	500,00 €	2	1000,00 €
Créathon / Appel à candidature	Porteurs de projets / Traiteur pauses café (matin & après midi) *4jours	Nourriture	Repos	9,09 €	120	1090,91 €
Créathon / Appel à candidature	Porteurs de projets / Traiteur déjeuner (Lunchbox) *4jours	Nourriture	Repos	27,27 €	120	2272,72 €
Créathon / Appel à candidature	Jury / Traiteur Event (Formule Classica - Felicitá) *4 jours	Nourriture	Repos	36,36 €	20	727,27 €
Créathon / Appel à candidature	Intervenants / 5 experts (Creative Valley)	Prestation	JH	1500,00 €	5	7500,00 €
Créathon / Appel à candidature	Création d'une plate-forme web de gestion - Digital Toolkit Autonomynov - diffusion des candidatures - (Creative Valley)	Market / Com	Forfait	5000,00 €	1	5000,00 €
Créathon / Appel à candidature	Conception et coordination Silver Innov'	Prestation	Forfait			
Créathon / Appel à candidature	Création du site vitrine Autonomynov' (Creative Valley)	Market / Com	Forfait	2000,00 €	1	2000,00 €
Créathon / Appel à candidature	Redaction CGV et Contrat (Creative Valley)	Gestion Autre	Forfait	2000,00 €	1	2000,00 €
Créathon / Appel à candidature	Capstion Vidéo Créathon - mise à disposition sur Digital Toolkit (Creative Valley)	Market / Com	Forfait	150,00 €	1	150,00 €
Créathon / Appel à candidature	Capstion video de sensibilisation au créathon (Creative Valley)	Market / Com	Forfait	150,00 €	15	2250,00 €
Créathon / Appel à candidature	Creation prez + video + flyers (Creative Valley)	Gestion Autre	Forfait	450,00 €	1	450,00 €
Créathon / Appel à candidature	Roll-up, badges	Gestion Autre	Forfait	50,00 €	2	100,00 €
Créathon / Appel à candidature	Print Flyers (1000 flyers)	Gestion Autre	Forfait	240,00 €	1	240,00 €
Créathon / Appel à candidature	Goodies (Tatbag avec prez)	Gestion Autre	Forfait	5,10 €	100	510,00 €
Créathon / Appel à candidature	Matériel & Installation	Gestion Autre	Forfait	500,00 €	1	500,00 €
Créathon / Appel à candidature	Nettoyage	Gestion Autre	Forfait	100,00 €	2	200,00 €
Créathon / Appel à candidature	Fournitures administratives	Gestion autre	Forfait	1200,00 €	1	1200,00 €
Créathon / Appel à candidature	Achat espaces réseaux sociaux, community management (Creative Valley)	Com / Crea	Forfait	2500,00 €	1	2500,00 €
Créathon / Appel à candidature	Crea support com réseaux sociaux (Creative Valley)	Com / Crea	Forfait	2000,00 €	1	2000,00 €
Créathon / Appel à candidature	Salaires Kristina : structuration dossier + créathon	Salaires	JH	214,60 €	60	12876,00 €
Sous-total Etape 1 - Créathon / Appel à candidature						48066,91 €
Créathon / Sélection projets	Prestation experts Creative Valley / sélection des lauréats (Creative Valley)	Experts	JH	1500,00 €	0,5	750,00 €
Créathon / Sélection projets	Jury Session - comité de présélection / défraiement membres du jury / coordination (Creative Valley)	Prestation	Forfait	150,00 €	10	1500,00 €
Créathon / Sélection projets	Jury Session - comité de présélection / réservation salle jury 10 personnes - Cancer Campus	Location	Forfait	800,00 €	1	800,00 €
Créathon / Sélection projets	Jury Session - comité de présélection / traiteur	Nourriture	Forfait	40,00 €	15	600,00 €
Créathon / Sélection projets	Jury Session - comité de sélection / défraiement membres du jury (Creative Valley)	Prestation	Forfait	150,00 €	10	1500,00 €
Créathon / Sélection projets	Jury Session - comité de sélection / réservation salle jury 10 personnes - Cancer Campus	Location	Forfait	800,00 €	1	800,00 €
Créathon / Sélection projets	Jury Session - comité de sélection / traiteur	Nourriture	Forfait	40,00 €	10	400,00 €
Créathon / Sélection projets	Salaires Kristina Sélection projets	Salaires	JH	214,60 €	20	4292,00 €
Créathon / Sélection projets	Préparation d'un dossier de presse	Market / Com	Forfait	5000,00 €	1	5000,00 €
Créathon / Sélection projets	Rédaction de communiqués de presse national et international	Market / Com	Forfait	3000,00 €	1	3000,00 €
Sous-total Etape 1 - Créathon / Sélection des projets						22242,00 €
Sous-total Etape 1 - Créathon						84946,91 €
Accélérateur de projets	Déplacements intervenants (billets)	Transport	Forfait	50,00 €	20	1000,00 €
Accélérateur de projets	Restauration (dîner avec les startups) (2 fois)	Nourriture	Repos	27,27 €	30	818,18 €
Accélérateur de projets	Restauration (déjeuner experts) (2 fois)	Nourriture	Repos	36,36 €	20	727,27 €
Accélérateur de projets	Petit Déjeuneurs Accélérateur (6 fois)	Nourriture	Repos	7,27 €	120	872,73 €
Accélérateur de projets	Mise en relation avec les journalistes	Market / Com	Forfait	8000,00 €	1	8000,00 €
Accélérateur de projets	Formation : outils (comptabilité et juridique), thème : alignement projet du donneur d'ordre (Creative Valley)	Experts	JH	1500,00 €	5	7500,00 €
Accélérateur de projets	Prestations d'accompagnement individuel des startups : Experts (Creative Valley)	Experts	JH	1500,00 €	15	22500,00 €
Accélérateur de projets	Location de salles / coworking / 6 mois Silver Innov'	Location	Forfait	10000,00 €	1	10000,00 €
Accélérateur de projets	Salaires Kristina Accélérateur	Salaires	JH	214,60 €	60	12876,00 €
Accélérateur de projets	Conseil et gestion de conception de programme d'Accélération (Creative Valley)	Prestation	Forfait	16000,00 €	1	16000,00 €
Accélérateur de projets	Conseil et support technique (Creative Valley)	Experts	Forfait	10000,00 €	1	10000,00 €
Accélérateur de projets	Supervision Senior Local Advisor - Accélérateur	Experts	Forfait	30000,00 €	1	30000,00 €
Incubateur	Mise en relation avec les médias : television	Market / Com	Forfait	9000,00 €	1	9000,00 €
Sous-total Etape 2 - Accélérateur de projets						129294,18 €
Incubateur	Conseil et gestion de conception des programmes d'incubation (Creative Valley)	Prestation	Forfait	18000,00 €	1	18000,00 €
Incubateur	Conseil et support technique Incubateur (Creative Valley)	Prestation	Forfait	15000,00 €	1	15000,00 €
Incubateur / Demo Day	Workshop - coffee & viennoiserie	Demo Day event	Repos	7,27 €	25	181,82 €
Incubateur / Demo Day	Capstion vidéo démo-day (Creative Valley)	Demo Day event	Forfait	150,00 €	1	150,00 €
Incubateur / Demo Day	Creation prez + video + flyers (Creative Valley)	Demo Day event	Forfait	400,00 €	1	400,00 €
Incubateur / Demo Day	Goodies (Tatbag avec prez)	Demo Day event	Forfait	5,10 €	50	255,00 €
Incubateur / Demo Day	Déplacement démo-day expert	Demo Day event	Transport	100,00 €	10	1000,00 €
Incubateur / Demo Day	Mentoring : Interventions 5 experts* 5 startups (Creative Valley)	Experts	JH	1500,00 €	5	7500,00 €
Incubateur	Accompagnement individuel des porteurs de projets (Creative Valley)	Experts	JH	1500,00 €	15	22500,00 €
Incubateur	Petit Déjeuneurs	Nourriture	Forfait	20,00 €	20	400,00 €
Incubateur	Workshop - intervenants (Creative Valley)	Experts	Forfait	1500,00 €	10	15000,00 €
Incubateur	Location de salles / coworking / 6 mois / Silver Innov'	Location	Forfait	10000,00 €	1	10000,00 €
Incubateur	Salaires Kristina Incubateur	Salaires	JH	214,60 €	75	16095,00 €
Sous-total Etape 3 - Incubateur						106481,92 €
Total Autonomynov'						320722,91 €
Valorisation espace location co	Silver Innov'					20000,00 €